

Conflit israélo-palestinien :
une importation
paradoxe

Publication de BePax
Paraît 5 fois par an

MARS
AVRIL
2017

Sommaire

Comité de rédaction

Laurie Degryse,
Hervé Narainsamy,
Colienne Regout,
Guillaume Sneessens
Edgar Szoc.

Rédaction-Administration

ASBL BePax
Rue Maurice Liétart, 31/1
1150 Bruxelles

Tél. : 02 738 08 04

Fax : 02 738 08 00

E-mail : info@bepax.org

Site : www.bepax.org

Compte bancaire :
BE 28-7995-5017-6120

Photographies

Steven Copias
Michaël Privot
Edgar Szoc

Mise en page

www.acg-bxl.be

EDITO

3

DOSSIER

Le conflit israélo-palestinien en Belgique : une importation par procuration

Edgar Szoc

4

Au cœur du cyclone : couvrir le conflit israélo-palestinien pour "Le Soir"

Propos recueillis par Edgar Szoc

7

PORTRAIT

Stéphane, de confession juive, fervent défenseur de l'ouverture d'esprit

Steven Copias

10

LITTÉRATURE

Nouveaux livres chez BePax

12

ACTUALITÉ

L'humour dans la lutte contre le racisme : entré épée et bouclier

Edgar Szoc

14

Edito

Conflit israélo-palestinien : une importation paradoxe

Cette nouvelle livraison du *Signe des temps* accompagne, par la mue de sa mise en page, le changement de nom de *Pax Christi*, devenu **Be Pax**. Mais il en va de la revue comme de l'association : si le nom change, les centres d'intérêt et les manières de les aborder demeurent identiques. Il sera toujours question de racisme et d'interculturalité, avec la volonté toujours présente de jeter des ponts plutôt que de construire des murs. Sans éviter les questions qui fâchent, nous continuerons à les traiter avec l'optimisme de la volonté.

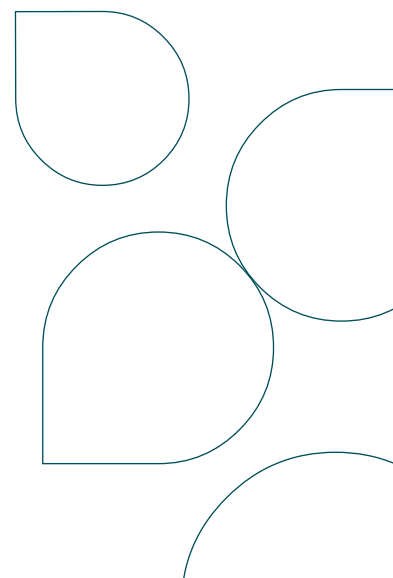
En témoigne le présent dossier sur la thématique difficile de l'importation chez nous du conflit israélo-palestinien. Au centre de tensions tout autant symboliques que militaires depuis plus d'un demi-siècle, ce conflit envenime non seulement les sociétés qui en sont directement parties prenantes, mais également, par un effet d'écho, de réverbération, voire parfois de diffraction, la plupart des sociétés du monde.

La Belgique n'échappe pas au phénomène même si les formes qu'il prend ont été plus fréquemment fantasmées ou élaborées en chambre que réellement analysées sur le terrain. C'est donc entre autres à déconstruire certains préjugés portant sur cette importation alléguée du conflit israélo-palestinien que s'attelle ce dossier.

Il s'agira en outre de montrer en quoi cette importation paradoxale se fait par procuration dans la mesure où aucun des deux groupes qui en sont parties prenantes (Israéliens et Palestiniens), ne sont massivement présents en Belgique.

Nous espérons que cette nouvelle formule du *Signe des temps* puisse être aussi stimulante à lire qu'elle ne l'a été à fabriquer !

Edgar Szoc



Dossier

Le conflit israélo-palestinien en Belgique : une importation par procuration

Surinvesti symboliquement, le conflit israélo-palestinien connaît des réverbérations dans tous les États du monde où il prend une vie quasiment autonome. Qu'en est-il de la situation en Belgique ?

Il y a quelque chose de paradoxal à constater que l'exemple le plus fréquemment invoqué lorsqu'il est question d'importation des conflits, consiste en quelque sorte en ce qu'on pourrait qualifier d'"importation par procuration". La réverbération en Belgique du conflit israélo-palestinien, puisque

c'est de lui qu'il s'agit, ne concerne en effet pas des populations appartenant à des groupes qui sont directement parties prenantes au conflit. Si les effets du génocide rwandais ont pu se faire ressentir au sein des populations hutues et tutsies installées en Belgique, il s'agissait là d'une importation directe touchant des personnes originaires de la zone de conflit. Mais, que l'on sache, lorsqu'il est question d'importation du conflit israélo-palestinien sur notre territoire, il n'est pas question de tensions entre des groupes de citoyens israéliens et d'apatrides palestiniens (ou de Palestiniens ayant la nationalité israélienne).

Ce que le sens commun vise en recourant à ce terme d'importation des conflits, c'est plutôt, en l'occurrence, une double identification (ou une double empathie) : celle d'une partie de la communauté juive de Belgique au sort des Israéliens, et celle d'une partie de nos concitoyens originaires de pays musulmans (essentiellement des pays du Maghreb et de la Turquie) à

celui des Palestiniens. Le caractère fantasmé ou "par procuration" de cette importation/identification ne doit pas être sous-estimé lorsqu'on s'intéresse à ses effets potentiels. Dans la mesure où elle ne s'ancre pas dans des parcours de vie, des récits familiaux ou une mémoire collective, bref, rien de subjectivement vécu, cette identification laisse la porte ouverte à un surinvestissement symbolique qu'aucun élément concret n'est susceptible d'entraver ou de complexifier.

C'est particulièrement depuis les dérapages antisémites qui ont marqué la manifestation de soutien aux Palestiniens de janvier 2009 à l'occasion de la Guerre de Gaza (Opération "Plomb durci" - décembre 2008-janvier 2009), que la question a pris consistance dans le débat public et que le terme d'importation du conflit – ou, en France d'Intifada des banlieues – a commencé à se répandre.

Un surinvestissement symbolique qu'aucun élément concret n'est susceptible d'entraver ou de complexifier.

Force est toutefois de reconnaître qu'au-delà des discours et des hypothèses, peu d'études ont tenté de déterminer les effets concrets de cette importation alléguée. Officiellement, la plupart des représentants communautaires concernés ont en outre lancé à différentes reprises des appels à refuser cette importation et à faire prévaloir la citoyenneté belge commune sur les éventuels désaccords à propos d'un conflit étranger. C'est par exemple le cas d'une déclaration commune de Maurice Sosnowski, président du Comité de coordination des organisations juives de Belgique (CCOJB), Khalid Hajji, président du Conseil européen des Oulémas marocains (CEOM), Salah Echallaoui, président du Rassemblement des musulmans de Belgique (et désormais président de l'Exécutif des musulmans de Belgique (EMB)) et de Philippe Markiewicz, président de la Communauté israélite de Bruxelles. En 2014, ils ont affirmé d'une seule voix : "Les conflits extérieurs à la Belgique (...) ne doivent pas affecter les relations entre les citoyens de notre pays relevant de confessions ou appartenances différentes et générer des comportements hostiles entre eux"¹.

Peu d'analyse derrière les beaux discours

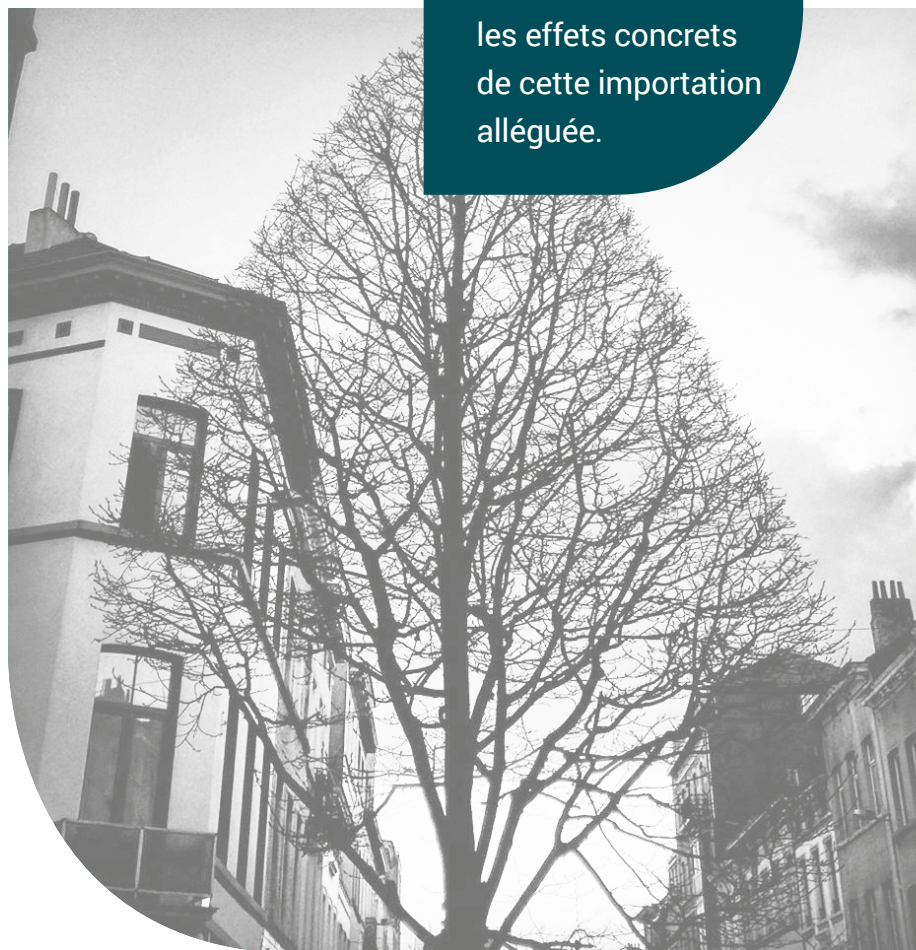
Dans ce mélange confus de bonnes intentions, de manque de données concrètes et d'hypothèses hasardeuses, une étude empirique réalisée par plusieurs sociologues de l'ULB constitue une heureuse exception². Ses auteurs ont tenté d'étudier le lien entre l'opération militaire "Plomb durci" et la recrudescence d'actes antisémites commis sur le territoire belge pendant la même période (tels que comptabilisés par le Centre pour l'égalité des chances – désormais Unia).

La conclusion de l'analyse des données s'avère ambiguë : si une corrélation très nette existe entre l'opération et la commission d'actes antisémites, cet effet serait temporaire et s'estomperait après quelques semaines. En outre, d'autres moments de tensions au Proche-Orient n'auraient pas été accompagnés d'une recrudescence d'actes antisémites chez nous.

Il n'y aurait donc pas de lien systématique et continu entre la situation là-bas et les actes antisémites en Belgique. Il semble bien, concluent les auteurs que la recrudescence de l'antisémitisme en Europe ne doit pas être attribuée principalement à des facteurs liés à l'importation du conflit israélo-palestinien, même si une corrélation peut être décelée lors de moments particulièrement critiques.

Bien entendu, comme tous les criminologues le savent, ces chiffres doivent être pris avec précaution : ils mesurent non pas la quantité d'actes antisémites, mais uniquement ceux qui sont rapportés et enregistrés. Si le ratio entre faits subis et faits rapportés varie vraisemblablement en fonction du type de discrimination et de la communauté qui en est victime, il n'est pas absurde de

Peu d'études ont tenté de déterminer les effets concrets de cette importation alléguée.



- 1 - Benoît Lannoo, "Conflit au Proche-Orient : Juifs et musulmans belges maintiennent de bonnes relations", *Cathobel*, 18 août 2014. Disponible sur : <http://www.cathobel.be/2014/07/18/conflit-au-proche-orient-juifs-et-musulmans-belges-maintiennent-bonnes-relations/>.
- 2 - Dirk Jacobs, Yoann Veny, Louise Callier, Barbara Herman & Aurélie Descamps, "The impact of the conflict in Gaza on antisemitism in Belgium", *Patterns of Prejudice*, vol. 45, n°4, 2011, pp. 341-360. Disponible sur : <http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/0031322X.2011.605845>.

supposer qu'il varie également en fonction du contexte. Autrement dit, le pourcentage d'actes de racisme qui seront effectivement rapportés par les personnes qui en sont victimes est susceptible d'augmenter ou de baisser en fonction du sens que l'agression peut revêtir ou non, en fonction d'un contexte global dépassant l'incident individuel.

Ne pas exonérer l'antisémitisme "autochtone"

Si des recherches empiriques supplémentaires sont encore nécessaires, non seulement en Belgique mais ailleurs (l'étude citée est pionnière en ce sens qu'elle n'a, à notre connaissance, pas été menée dans d'autres pays), il apparaît en tout cas assez clairement que lier la recrudescence de l'antisémitisme à la seule importation du conflit israélo-palestinien relève de la simplification à la fois abusive et confortable. Elle est en effet confortable en ce qu'elle constitue une manière commode pour la "société majoritaire" de s'exonérer de ses propres responsabilités dans

cette recrudescence. Il s'agit en effet également d'un antisémitisme "autochtone", comme en témoigne par exemple la republication par Alain Soral de tous les classiques de l'antisémitisme "occidental", et la mobilisation dans ses discours de poncifs antisémites dont le faux-nez de l'antisionisme ne peut tromper longtemps sur le caractère foncièrement nauséabond.

Par ailleurs, s'il a été ici essentiellement question d'antisémitisme et des effets sur celui-ci de l'importation du conflit au Proche-Orient, on pourrait tout aussi légitimement s'interroger sur les effets de cette importation, en termes d'islamophobie. Depuis que les pays européens ont été frappés par des actes de terrorisme islamiste sur leur sol, la tendance à regarder du côté d'Israël en matière de méthodes de lutte contre le terrorisme a en effet été marquée. On a d'ailleurs pu voir fleurir dans la presse israélienne des articles qui n'étaient pas exempts d'une certaine dose de *Schadenfreude* (mot composé allemand intraduisible désignant la joie ressentie au malheur d'autrui) exprimée sur le mode du "On vous l'avait bien dit". Dans ce cas, l'importation du conflit se révélerait beaucoup plus globale et verrait les sociétés européennes s'identifier à la société israélienne – "seule démocratie du Proche-Orient" – en proie à un ennemi intérieur musulman, barbare et prêt à tout. Tout autant que le retour de l'antisémitisme, c'est ce spectre-là que nous devons collectivement conjurer.

Edgar Szoc

Une manière commode pour la "société majoritaire" de s'exonérer de ses propres responsabilités dans la recrudescence de l'antisémitisme



Au cœur du cyclone : couvrir le conflit israélo-palestinien pour “Le Soir”

Journaliste au “Soir” couvrant l’actualité du monde arabe et d’Israël depuis 1990, Baudouin Loos occupe un poste d’observation idéal pour observer l’importation du conflit israélo-palestinien et en démonter les ressorts.

Comment décririez-vous votre parcours de couverture journalistique du conflit israélo-palestinien ?

Je suis entré au “Soir” en 1982. J’ai commencé à y couvrir l’actualité du monde arabe et d’Israël en 1990, au moment de l’invasion du Koweït par l’Irak de Saddam Hussein. On se trouvait donc dans une séquence particulièrement chaude d’une zone déjà habituée à l’ébullition. Quand on m’a confié le dossier, on m’a d’ailleurs dit : “Ne t’étonne pas si on te retire le dossier dans trois mois”. Je succédais à Michel Dubuisson, qui y avait travaillé de 1968 à 1988 et Jean-Paul Colette, qui l’avait repris jusqu’en 1990. Avec Victor Cygielman, qui était correspondant à Tel-Aviv, ils avaient imprimé une ligne éditoriale à laquelle je n’ai pas dérogé.

Mais dès le deuxième article que j’ai publié, la rédaction a reçu de nombreux courriers de protestation et, personnellement, j’ai reçu une invitation des services du Premier ministre israélien à venir faire un voyage en Israël. Je me suis donc très rapidement rendu compte que je devais être inattaquable sur le plan de la rigueur et de la factualité, et que chacune de mes assertions devait être parfaitement recoupée. Outre cette rigueur factuelle, je puise très régulièrement mes argumentaires auprès d’auteurs et confrères israéliens, comme les journalistes de Ha’aretz, Gideon Levy (qui ne se déplace désormais plus sans son garde du corps) et Amira Haas (qui habite à Gaza).

Les attaques à mon encontre n’ont toutefois pas cessé tout au long de ces presque trente années. Je ne peux évidemment pas toutes les citer mais en voici quelques jalons. *Regards*, le mensuel du CCLJ (Centre communautaire laïc juif) a par exemple publié une page entière sous le titre “Faut-il brûler Baudouin Loos ?”, qui se concluait heureusement par une grande mansuétude quant à mon droit à la vie. Depuis la seconde intifada commencée en septembre 2000, les charges et les procès ont redoublé de vigueur. Dans le but de calmer le jeu, Pierre Lefèvre, qui était rédacteur en chef à l’époque, offrit une tribune libre à cinq organisations juives belges et à l’ambassade israélienne : elles reçurent une double page pour exprimer leurs griefs à l’encontre de la façon dont le conflit israélo-palestinien était traité. Parallèlement Pierre Lefèvre réaffirmait la ligne du journal. L’opération ne fit donc pas disparaître le ressentiment.

Ce ressentiment se concrétisa alors par la mise sur pied d’une “task force” visant à repérer, dénoncer et, si possible, attaquer en justice les dérives alléguées de la presse belge. Le caractère ambigu du projet était rendu particulièrement évident par la personnalité de celui qui a pris la tête de cette “task force” : Raphaël Yerushalmi, un ex-lieutenant-colonel des services de renseignement militaires de l’armée israélienne ! Parmi les activités du groupe, on peut noter la création d’un site Internet, www.desinfo.be et une émission radio hebdomadaire, “Désinfo-Café”, accueillie par Radio Judaïca, qui se donnait pour objectif de dénoncer “avec humour” le traitement médiatique du conflit au Proche-Orient.

Mais dès le deuxième article que j’ai publié, la rédaction a reçu de nombreux courriers de protestations.

Radio Judaïca accepta d'abriter en son sein une émission hebdomadaire sous-traitée par la "task force". "Désinfo-Café" avait comme ambition affichée de traiter "avec humour" les dérives alléguées de la couverture médiatique du conflit. Mais les initiateurs ont rapidement dépassé ce cahier des charges et s'en sont régulièrement pris à des personnalités progressistes de la communauté juive. En a résulté une crise interne à Radio Judaïca et le remplacement, en septembre 2003, de l'émission par "Leurres de vérité", animée par les mêmes, sauf Raphaël Yerushalmi, retourné en Israël. C'est avec eux que j'ai eu des démêlés judiciaires sur lesquels je reviendrai.

Mais la partie la plus préjudiciable du travail de la "task force" est à trouver dans la campagne de boycott des abonnements et rubriques nécrologiques du "Soir" qu'elle a lancée auprès de la communauté juive de Belgique. Une bonne partie de la communauté juive francophone de Belgique lisait en effet régulièrement "Le Soir". Si notre ligne sur leur Proche-Orient avait régulièrement subi des procès en impartialité, ces procès n'allaient pas jusqu'à un boycott économique : ils se limitaient à l'expression de protestations – ce qui est parfaitement normal.

Il faut ajouter que cette campagne de boycott, qui persiste à ce jour, a au moins un effet paradoxal : il est devenu plus malaisé pour les membres de la communauté juive de critiquer les articles d'un quotidien qu'officiellement, ils ne lisent plus.

Parmi les exemples plus récents, il faut encore citer le rapport "Israël et les médias belges francophones" publié en 2015 par le CCOJB (Comité de coordination des organisations juives de Belgique) et signé par Joël Kotek, qui traîne dans la boue non seulement "Le Soir" mais également l'ensemble de la presse Belge à propos du traitement du conflit à Gaza en juillet et août 2014. Ce n'est qu'un exemple parmi les nombreuses affirmations diffamatoires du texte mais il reproche par exemple au "Soir" de s'être acharné à faire passer l'armée israélienne comme une armée de tueurs d'enfants, notamment sur la base des photos publiées. Or, sur l'ensemble de la période, seules cinq photos sur soixante-cinq montraient des enfants !

Vous avez fait référence à la ligne éditoriale du Soir en matière de couverture du conflit israélo-palestinien ? Comment la qualifieriez-vous ?

Fondamentalement, la "ligne" en question n'a jamais varié n'a pas varié. Depuis que j'ai repris le dossier en 1990, j'ai connu cinq rédacteurs en chef successifs, Guy Duplat, feu Pierre Lefèvre, Béatrice Delvaux, Didier Hamman, et actuellement Christophe Berti, sans qu'il n'y ait

d'inflexion à ce sujet. Il faut d'ailleurs reconnaître à la société Rossel, qui est attaquée frontalement ou de biais par une série d'organisations agissant frontalement ou en biais, à visage couvert ou découvert, de n'avoir jamais essayé de me faire changer de poste. J'ai pu être appelé par l'un ou l'autre rédacteur en chef qui croulait sous les courriers de plainte. Mais à la relecture des articles, il était clair qu'il n'y avait aucun manquement à constater.

La charte des valeurs du "Soir" fait référence à un journal qui se veut porteur de valeurs universelles comme les droits de l'Homme. Si je suis biaisé, c'est par les droits de l'Homme et le droit international : je ne suis certainement pas un militant pro-palestinien mais un militant des droits de l'Homme et du droit international. C'est en ce sens et en ce sens seulement que je ne suis pas impartial.

Le seul "reproche" qui me paraît susceptible d'être discuté porte sur la place importante qu'occupe le conflit israélo-palestinien par rapport aux autres sujets que je couvre : jusqu'aux printemps arabes, on était dans une fourchette de trente à quarante pour cent de mes articles – mais ça correspondait à une demande du public.

La campagne menée à votre rencontre a également connu des épisodes judiciaires...

Si la "task force" que j'ai mentionnée visait notamment à mener des poursuites judiciaires contre des organes de presse, elle ne réussira en fait qu'à en lancer une seule, contre la RTBF, "coupable d'attiser la haine contre Israël". En cause, la diffusion d'images du siège de la basilique de la Nativité, à Bethléem en avril 2002, accompagnées d'un commentaire trompeur de moines locaux : ces moines se plaignaient du comportement des assiégés palestiniens et non, comme le disait le commentaire de la RTBF, de celui des soldats israéliens. La "task force" a toutefois fort logiquement été déboutée : dès le surlendemain, la RTBF avait en effet diffusé un rectificatif à ce sujet.

Si je suis biaisé,
c'est par les
droits de l'Homme
et le droit
international.

Quant au "Soir" et aux "journalistes antisémites" censés y travailler, la "task force" ne trouvera pas la moindre occasion de les poursuivre. En réalité, c'est même l'inverse qui s'est produit. Le 29 septembre 2003, un invité de "Leurres de vérité" déclara en effet sur les ondes : "Je voudrais dire que j'ai été vraiment excédé par un article de Baudouin Loos, qui est un sous-journaliste à la gloire de Simenon sans doute qui était un grand antisémite. Ce Baudouin Loos est allé en taxi voir les Palestiniens à Jénine, bien sûr il n'est pas allé en taxi voir les victimes israéliennes du terrorisme palestinien (...) ; alors il faudrait une fois pour toutes que les journalistes de ce pays arrêtent de prendre les bourreaux pour des victimes et les victimes pour des bourreaux, parce qu'un jour ce seront eux les victimes !". J'entendis ces propos injurieux en direct, sans le moindre recadrage ni prise de distance de la part d'Alain Tastiel, l'animateur de l'émission – ni bien sûr de mention du fait que le jour même de l'émission, "Le Soir" publiait une pleine page signée de ma plume, et qui donnait la parole à des Israéliens exprimant leur rancœur à l'égard des Palestiniens.

J'ai donc fini par attaquer pour calomnie Alain Tastiel et son invité sur la base de deux éléments : les propos que je viens de mentionner et les pages du site desinfo.be (géré par Tastiel) qui traitaient les journalistes du "Soir" d'antisémites. Rossel, qui édite "Le Soir", la SJPS (Société des journalistes professionnels du "Soir") et l'AJP (Association des journalistes professionnels de Belgique) se sont associés à ma plainte. Le jugement du tribunal de première instance de Bruxelles a été rendu le 21 avril 2005. Il ne nous a pas donné pleine satisfaction mais constitue quand même une victoire importante.

La déception provient du fait que la plainte contre l'invité de l'émission a été jugée recevable mais non fondée, au motif qu'il n'aurait "pas excédé les limites de la liberté d'expression". Autrement dit, il ne m'aurait "pas expressément traité d'antisémite ni menacé", selon le tribunal. En revanche, le tribunal a condamné Alain Tastiel à un euro de dommages et intérêts pour les mentions calomnieuses sur le site



Analyse - Fédération Wallonie-Bruxelles

desinfo.be, considérées comme "excessives et injurieuses". Le tribunal statue notamment que "M. Tastiel ne rapporte aucune preuve du caractère antisémite du journal "Le Soir" ou de ses journalistes (parmi lesquels M. Loos), n'ayant pas fait usage à l'égard de ceux-ci des moyens légaux le lui permettant". La jurisprudence est importante dans la mesure où elle permet d'affirmer que les accusations d'antisémitisme dont je suis victime sont calomnieuses.

Elles n'ont pourtant pas véritablement cessé...

Tout cela s'est passé avant l'apparition des réseaux sociaux. Depuis lors, il est devenu impossible de suivre la prolifération des attaques contre "Le Soir" et moi-même à propos de la couverture du conflit israélo-palestinien. Si je devais le faire, je passerais toute ma vie au Palais... Mais je pense malgré tout que le jugement de 2005 constitue encore un point de référence. Ceci dit, mon mini-calvaire

n'est rien comparé à celui qu'a vécu Charles Enderlin [Correspondant de France 2 à Jérusalem jusqu'en août 2015, qui a subi de nombreuses campagnes l'accusant notamment d'avoir truqué un reportage sur la mort de l'enfant palestinien Mohammed al-Durah : NDLR].

Avez-vous eu à subir des pressions identiques de la part du "camp pro-palestinien" ?

Elles sont beaucoup moins fortes et ne se manifestent pas par des campagnes visant à toucher "Le Soir" au cœur de ses intérêts économiques. En revanche, les partisans des Palestiniens (et les Palestiniens eux-mêmes, a fortiori) estiment très souvent que la même presse, que d'aucuns accusent d'antisémitisme, fait preuve de laxisme dans le traitement des crimes israéliens ou en atténue l'ampleur.

Propos recueillis
par Edgar Szoc

Portrait

Stéphane, de confession juive, fervent défenseur de l'ouverture d'esprit

Pour Stéphane, jeune bruxellois de 24 ans terminant ses études d'ingénieur civil et très intéressé par le monde du développement et de la coopération, religion et spiritualité vont de pair avec ouverture d'esprit. Bien que le judaïsme soit la composante fondamentale de sa foi, ses valeurs sont également influencées par son environnement ainsi que par les messages transmis par d'autres religions. Rencontre enrichissante avec un jeune homme réfléchi et partisan d'un plus grand dialogue entre individus...



Le judaïsme comme héritage...

La religion juive est avant tout pour Stéphane "un héritage familial. C'est l'histoire de ma famille, de mon peuple plus largement". Elle est également selon lui constituée d'un ensemble de valeurs telles que la tolérance, l'ouverture aux autres ou encore l'importance de la famille. L'abnégation, l'entraide, la volonté de se battre et d'aller de l'avant en font également partie, issues des nombreux déplacements et défis auxquels le peuple juif a dû faire face au cours de son Histoire.

Baigné durant son enfance dans le judaïsme, Stéphane développe "un amour pour la religion juive" basé sur ces valeurs, qui deviennent pour lui une sorte de moteur. Il les intègre et souhaite les partager. Après des études primaires dans une école juive, lorsque ses parents lui demandent

s'il souhaite poursuivre ses études dans une structure judaïque ou dans un système mixte, Stéphane opte ainsi sans hésiter pour la seconde option, quitte à se confronter à des modes de pensée différents.

“Je trouve cela dommage de s'enfermer dans quelque chose”.

Vivre dans la capitale de l'Europe, cosmopolite et multiple, est-il également à l'origine de cette ouverture d'esprit ?

“L'environnement joue toujours un rôle important, donc oui probablement. Si j'avais vécu en Israël ou dans certaines villes des États-Unis comme New York, où les juifs et la religion juive sont présents dans la vie quotidienne, j'aurais sûrement été un juif différent. En Europe, ma réponse personnelle a été de m'ouvrir par rapport aux problèmes, d'avoir envie d'en discuter, d'amener les gens à en discuter, de rentrer sans peur dans certains débats”.

Et cette ouverture d'esprit amène également Stéphane à faire certains choix quant à la pratique de sa religion au quotidien.

...adapté selon des choix personnels...

Pour Stéphane, le judaïsme est une religion très codifiée et il souhaite avant tout en appliquer les principes qui lui font prendre conscience de certaines valeurs, ou qui sont intimement liés à l'Histoire de son peuple. Ainsi, il participe beaucoup aux fêtes judaïques, transcriptions d'un héritage commun à tout juif. Il va par exemple bientôt prendre part à la fête de Yom Kippour, également appelée le Jour du Grand Pardon.

“Pour cette fête, nous devons jeûner pendant 25 heures. Je trouve cela très beau pendant une journée d'oublier tout ce qui est matériel et de se consacrer à quelque chose de beaucoup plus spirituel, repenser à ses péchés, à ce que l'on a fait durant l'année, essayer de demander pardon et d'accepter le pardon des gens...”.

Dans quelques mois, il participera également à la fête de Pessa'h, associée notamment à la sortie d'Égypte du peuple juif. Selon lui, ce lien à l'Histoire “donne un sens, une valeur à l'évènement”.

Stéphane est donc bien plus attiré par ces moments qui ont marqué l'Histoire du peuple juif et ont contribué à l'apparition des valeurs promues par le judaïsme que par “l'application de lois ou de préceptes au quotidien”. D'autres prescriptions, comme le fait de manger casher, ne lui “parlent pas”. Non pas qu'il les trouve contraignants mais ces codes n'ont pas de réelle signification pour lui. “Certains en avaient à une époque mais selon moi n'en ont plus aujourd'hui” avance-t-il. Cette interprétation personnelle des rites prête parfois à discussion, notamment au sein du cercle familial.

Ainsi, Stéphane s'est déjà interrogé sur la transmission de sa religion à ses enfants en cas de mariage “mixte” (avec une non-juive). Mais il rappelle rapidement que;

“Cette transmission par la mère n'est pas si importante, à partir du moment où l'on transmet avant tout une éducation et un héritage. Je donnerai à mes enfants tout ce que l'on m'a donné de ma religion mais pas de manière trop codifiée, en insistant aussi sur les nuances et les valeurs. Je veux que l'ouverture d'esprit prédomine”.

Sa conception de la foi juive obéit donc en partie à des interprétations personnelles, tout comme sa vision élargie de la spiritualité.

...et accompagné d'une spiritualité élargie

Stéphane le clame en effet haut et fort, il est “passionné par les religions”. Et il admet volontiers qu'il croit davantage en une “entité supérieure, quel que soit son nom, qu'en un Dieu décideur tel que décrit par la religion juive”. Cette conception particulière de la spiritualité lui vient en grande partie de ses rencontres et de ses voyages, notamment en Asie. Stéphane a ramené d'Orient une certaine admiration pour le bouddhisme et l'hindouisme, et leur “aspect spirituel très important”. Selon lui, la question de la spiritualité est liée à celle de l'âme ainsi qu'à des valeurs d'entraide, d'échange, d'espoir et surtout d'amour pour le prochain.

“Pour moi, toutes les religions ont ces fondamentaux que je trouve magnifiques et extrêmement impor-

tants. Au final, c'est cela qui lie les religions, alors qu'on a tendance à les dissocier”.

Mais comment dès lors promouvoir cette ouverture d'esprit pour éviter la méfiance entre communautés ? La réponse de Stéphane est claire, et elle s'appuie sur le dialogue :

“Je pense que la peur vis-à-vis d'une religion vient souvent d'une incompréhension de la religion, ou d'une mauvaise compréhension de la religion. Je crois que le fait d'être ouvert et de pouvoir en discuter facilement diminue les craintes des gens. Une discussion claire et libre est le meilleur moyen pour que les gens s'intéressent à cela, partagent ce que tu as à partager. Cela implique de ne pas avoir peur de rentrer dans des sujets parfois délicats avec certaines personnes, défendre certaines positions mais surtout rester ouvert et à l'écoute de tous les points de vue”.

L'échange culturel est donc au centre de la relation de Stéphane avec sa foi et avec le monde qui l'entoure, animé par la conviction que le dialogue au quotidien et à l'échelle locale est le premier outil à utiliser pour contrer la méfiance et les craintes entre personnes de religions différentes.

Si vous lui demandez ce que sera sa foi dans les prochaines années, Stéphane répondra que son évolution sera bien sûr liée aux personnes et aux événements qui marqueront sa vie.

“Je garderai mon amour pour ma religion juive, qui me tient à cœur, avec tout un côté spirituel amené par mes rencontres et mes voyages. Il y aura une sorte de continuité, je ne pense pas qu'il y aura un revirement de ma façon de voir les religions”.

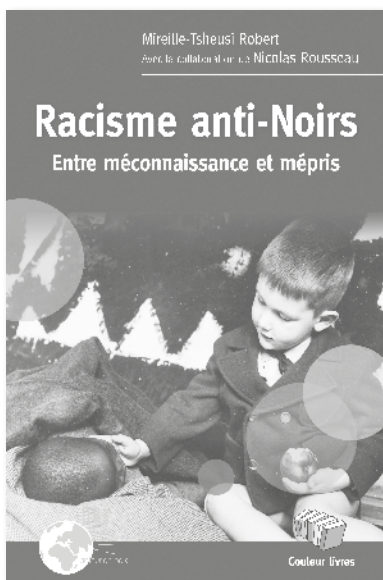
On peut en tout cas être certain que Stéphane saura conserver la liberté et l'ouverture d'esprit qui caractérisent si bien sa personnalité !!

Steven Copias
Portrait réalisé pour MagMa
www.mag-ma.org

Nouveaux livres

Racisme anti-Noirs

Entre méconnaissance et mépris



Le racisme envers les "Noirs" se caractérise davantage par le mépris que par la phobie. Les stéréotypes infantilisans à leur égard en sont une illustration éloquentes. Aujourd'hui, le silence médiatique, politique, académique et associatif assourdissant qui entoure l'"afro-phobie" s'inscrit dans une tradition de déni de reconnaissance, de marginalisation ou d'"invisibilisation" des "Noirs". Il convient dès lors de se demander qui parle pour les "Noirs" ? Pourquoi l'"afro-phobie" est-elle une forme de racisme méconnue, jugée inoffensive, voire méprisée ? Par quels processus les voix des diasporas africaines sont-elles rendues inaudibles ?

Afin de répondre à ces interrogations, les auteurs ont rencontré 85 acteurs de la lutte antiraciste et leur ont soumis un questionnaire. L'analyse des résultats révèle une situation qui interpelle : les antiracistes ont de très faibles connaissances sur l'histoire coloniale, ainsi que sur les réalités et les conséquences du racisme que subissent les Afro-descendants. Plus encore, les associations dont émanent les acteurs interrogés

sont souvent loin d'être exemplaires. Ce livre entend donc questionner ce racisme paradoxal, à savoir celui que l'on retrouve au sein-même des institutions censées le combattre.

Ce sera également l'occasion pour les auteurs de revenir sur les différentes formes que peut prendre ce racisme "paradoxal", ainsi que sur les stratégies mises en place par celles et ceux qui le subissent pour y faire face.

À la fois une recherche de terrain et une réflexion anti-paternaliste, ce livre est un must have pour les spécialistes et les novices.

L'ouvrage, co-édité par BePax et Couleur livres, est disponible dans toutes les bonnes librairies (18 €) ou auprès de BePax au prix de 14,5 € (+ frais de port) info@bepax.org

chez BePax

Inspirez, conpirez Le complotisme au XXI^e siècle

Vieille comme le monde, la tendance à attribuer le cours de l'histoire ou des événements particuliers à une succession de conjurations a connu une nouvelle vigueur avec l'apparition des réseaux sociaux. Si, pour y être confronté, il fallait jadis une démarche proactive, il suffit désormais d'ouvrir sa page Facebook pour être exposé à un foisonnement de théories complotistes.

Enseignants, travailleurs sociaux et acteurs du secteur de la jeunesse témoignent de l'emprise de ces théories ou, en tout cas, de l'importance de leur circulation. C'est principalement à ces acteurs que s'adresse le livre d'Edgar Szoc.

Il ne s'agit pas de fournir un kit clé en main permettant de prouver que l'Homme a bel et bien mis le pied sur la lune ou que les reptiliens n'existent pas, mais plutôt de s'intéresser aux ressorts de l'adhésion complotiste, et de montrer en quoi ceux-ci sont très communément partagés et ne relèvent en rien d'une quelconque pathologie paranoïaque.

Le livre bénéficie en outre d'une préface de Jean-Jacques Jaspers éclairant les liens entre les mutations contemporaines des médias et le développement de la pensée complotiste.



L'ouvrage, co-édité par
BePax et les Éditions
La muette/Le bord de l'eau,
est disponible dans toutes
les bonnes librairies (12€)
ou chez Be Pax
(12€ + frais de port)
info@bepax.org

Actualité

L'humour dans la lutte contre le racisme : entre épée et bouclier

L'humour est-il le meilleur moyen de subvertir les stéréotypes dont sont victimes les personnes issues des minorités ethnoculturelles ? Ou constitue-t-il plutôt un des vecteurs les plus efficaces de la société majoritaire pour asseoir sa domination sur ces mêmes minorités ? Les deux, mon général ! Et tout dépendra du contexte d'élocution et des intentions qui président à son maniement.

L'humour occupe un rôle croissant dans l'organisation des temps médiatiques. Plus un journal dit sérieux, plus une matinale radiophonique, plus un débat télévisé qui n'intègre à son dispositif un caricaturiste, un chroniqueur ou un humoriste. Charge leur est donnée de commenter sur un mode léger, recourant à l'ironie et la dérision, les sujets abordés sérieusement par ailleurs. Démêler les liens ambivalents qui unissent humour et racisme apparaît dès lors comme une tâche plus urgente et nécessaire que jamais : entre les sketches de Michel Leeb abusant des stéréotypes à l'encontre des populations africaines ou afro-descendantes, les saillies antisémites d'un Dieudonné et la manière dont de nombreux jeunes humoristes issus de la "banlieue" manipulent l'humour pour retourner les stigmates dont ils sont victimes, l'humour peut en effet constituer l'épée la plus tranchante ou le bouclier le plus efficace vis-à-vis des préjugés racistes. Autrement dit, si l'humour a la vertu de pouvoir faire sourire en interrogeant le bien-fondé de l'ordre établi, il est tout aussi capable de blesser en se moquant du faible (ou, en l'occurrence, du discriminé).

Le rire comme supériorité

Dans sa *Poétique* (Livre 2 ; Chapitre 12), Aristote a développé une théorie de l'humour comme supériorité : "la plaisanterie est une injure pleine d'esprit, et cette injure est la disgrâce d'autrui pour notre propre divertissement". Autrement dit, nous rions d'individus laids ou désavantagés parce que nous éprouvons une certaine joie à l'idée de nous sentir supérieurs à eux : C'est sur ce sentiment de supériorité que s'appuie toute la tradition de l'humour raciste et (post-)colonial, dont de nombreuses survivances perdurent aujourd'hui.

Mais de même qu'une maladie secrète ses anticorps, cet humour de supériorité produit son contrepoison, souvent plus drôle d'ailleurs que ce à quoi il répond. Une tension a en effet toujours existé entre "l'humour dominant" au détriment des "minorités" (conçues non pas au sens numérique, mais au sens sociologique du terme), qui s'exerce aux dépens des femmes, des personnes pourvues d'un handicap ou des minorités ethnoculturelles et l'humour développé par ces minorités elles-mêmes – l'humour juif en constitue probablement l'exemple le plus célèbre¹.

Entre renforcement et dénonciation

Il ne s'agit pas, bien sûr, en opposant humour majoritaire et humour minoritaire, de tomber dans un systématisme simplificateur lorsqu'on s'intéresse à un phénomène aussi ambigu et fuyant que l'humour. Plus souvent qu'à son tour, l'humour se développe en effet en mettant en scène un décalage par rapport aux attentes, aux préjugés ou au sens commun. Ce faisant, il peut avoir l'effet de renforcer ces attentes et préjugés mais également de les subvertir. C'est typiquement ce dernier cas que l'on retrouve par exemple dans un des sketches les plus célèbres de Pierre Desproges sur le racisme : "Les rues de Paris ne sont plus sûres. Dans certains quartiers chauds de la capitale, les Arabes [...long silence entendu...] n'osent plus sortir tout seuls le soir". L'effet comique et l'effet antiraciste s'y rejoignent parfaitement en ce qu'ils sont activés par le silence : celui-ci a en effet la fonction de laisser le temps à chacun d'activer les stéréotypes racistes à sa disposition ("Arabes = voleur = insécurité"), que la suite de la phrase vient désamorcer

et subvertir en renvoyant tout ce qui avait activé les dits stéréotypes aux raisons pour lesquelles il les avait activés, et à la part de racisme inconscient qui sommeille – pas toujours très profondément – au fond de chacun de nous.

La nuance entre humour de renforcement des stéréotypes et humour de dénonciation de ceux-ci est toutefois ténue et loin d'être univoque : elle ne dépend pas uniquement des intentions de l'auteur ou du comédien, du choix des mots, des mimiques, etc., mais également des horizons d'attente du public : c'est notamment cette différence en termes d'attente qui peut permettre d'expliquer comment ce qui apparaît comme un sketch fondamentalement raciste à l'un pourra apparaître comme un vibrant plaidoyer antiraciste, parodiant les stéréotypes et montrant l'inanité de ceux qui les colportent.

Rire du tabou

Dans "Le trait d'esprit et son rapport à l'inconscient", Freud défend l'idée que nous ne rions pas nécessairement pour les raisons que nous aimerions croire : ce n'est pas simplement la finesse et la subtilité de la situation décrite, qui suscitent le rire. Sinon, pourquoi y aurait-il tellement de blagues à caractère sexuel ? Et si ce que dit Freud à propos des rapports entre sexualité et humour pouvait être étendu à cet autre grand objet de refoulement que sont les relations interethniques.

La lutte antiraciste, de même d'ailleurs que la lutte contre d'autres préjugés sources de discriminations, se trouve fréquemment prise dans les feux croisés de deux exigences contradictoires : la demande d'indifférence et la demande de reconnaissance. Une personne issue de minorité demande à la fois à être traitée comme n'importe qui d'autre sans discrimination d'aucune sorte (demande d'indifférence ou d'invisibilité), mais également à être reconnue pour ce qu'elle est (demande de reconnaissance). Habilement manié, l'humour peut constituer un mécanisme adéquat de réponse à ces exigences partiellement contradictoires : il permet à la fois de mettre en scène et donc de reconnaître la différence, tout en minimisant son importance.

La parenté à plaisanterie

Reconnaître la différence sans lui accorder un rôle démesuré, voilà donc un des effets qu'est susceptible de produire l'humour, à condition que celui-ci s'exerce de manière réciproque. Une véritable "politique de l'humour" pourrait donc être pensée pour accompagner la pluralité croissante de nos sociétés. "Pensée" ou "empruntée" puisque, dans les faits, elle existe déjà, mais ailleurs.

Un des exemples les plus célèbres de cet usage de l'humour à des fins de désamorçage des tensions interethniques est celui de la "parenté à plaisanterie", qui s'est développée en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement au Niger. Cette institution autorise, voire contraint, des cousins éloignés ou des membres d'ethnies différentes à se moquer ou s'insulter en recourant souvent à des stéréotypes ethniques. Ritualisées, ces moqueries n'ont pas d'autre effet qu'un effet de reconnaissance de la différence et d'atténuation des tensions qui peuvent découler de celle-ci.

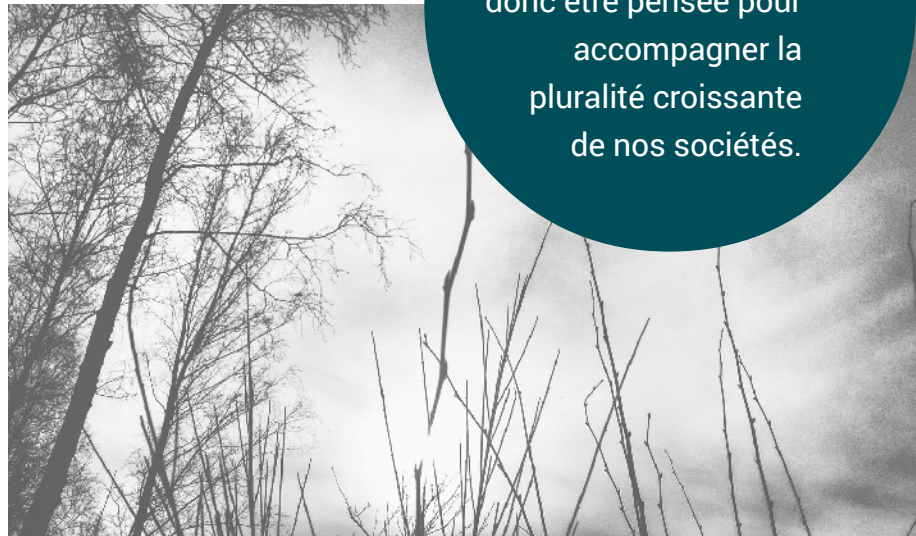
Véritable rituel social, la parenté à plaisanterie déborde de loin le seul cadre privé pour irriguer l'ensemble du champ social : lors, par exemple

de l'enterrement de leur ancien chef d'État, le général Aboubacar Sangoulé Lamizana, les Burkinabés ont eu l'occasion d'assister à la mise en œuvre de la parenté à plaisanterie vis-à-vis du défunt.

Cette pratique, Marcel Griaule l'a désignée sous le nom d'alliance cathartique, a une très longue histoire, bien antérieure à l'occupation coloniale. La tradition orale la fait même remonter à la fondation de l'Empire du Mali au XIII^e siècle. Bon nombre d'anthropologues y voient d'ailleurs un des facteurs permettant d'expliquer le taux historiquement faible de violences interethniques dans des pays comme le Niger ou le Burkina Faso. Peut-être s'y trouve-t-il aussi une source inattendue de matière à inspiration pour les penseurs du multiculturalisme chez nous...

Edgar Szoc

Une véritable
"politique de
l'humour" pourrait
donc être pensée pour
accompagner la
pluralité croissante
de nos sociétés.



- 1 - Voir à cet égard, le remarquable livre de Judith Stora-Sandor, *L'Humour juif dans la littérature, de Job à Woody Allen*, Paris, PUF, 1984.
- 2 - Pour la bonne bouche, l'intégralité du sketch "Rachid" est disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?gl=BE&v=ejVrbqEUnec>.
- 3 - Voir : "Obsèques du président Sangoulé Lamizana : "Lamizana fait chef du cimetière de Gounghin"", dépêche publiée sur lefaso.net, 30 mai 2005. Disponible sur <http://lefaso.net/spip.php?article7534>.

Devenez acteur de paix !

L'ASBL BePax est heureuse de vous proposer gratuitement la revue Signes des Temps, dont le coût d'impression et d'envoi revient à 1,50 € par exemplaire.

Si vous souhaitez soutenir notre travail de publication, n'hésitez pas à **faire un don sur le compte BE28 7995 5017 6120**. Quel qu'en soit le montant, votre soutien est précieux ! (Déduction fiscale à partir de 40 € sur base annuelle).

BePax est également apte à recevoir des legs. Pour plus d'informations, contactez votre notaire ou contactez-nous au 02.738.08.04 ou via info@bepax.org.

Consultez nos autres dossiers thématiques :

Signes des Temps

Liberté d'expression :
**le passage
à la limite**

NOV. - DÉC. 2016

Signes des Temps

Islam et islamophobie
après les attentats :
**sortir de la
sidération**

SEPT. - OCT. 2016

Signes des Temps

**Concurrence
des victimes**

JUIN - JUIL. 2016

Signes des Temps

Complots partout,
**justice
nulle part !**

AVRIL - MAI 2016

Surfer sur www.bepax.org
et suivez-nous sur



**BePax**
Dialogue & Diversité

ASBL BePax
Rue Maurice Liétart 31/1
1150 Bruxelles

Tél. 02 738 08 04
Fax : 02 738 08 00
E-mail : info@bepax.org
Site : www.bepax.org